

**DIPLÔME DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES**  
Sorbonne C2**COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ORALES /40**

L'épreuve dure en tout 1h50 minutes environ, écoutes comprises.



***Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 10 minutes environ.***

Vous écoutez attentivement le document sonore.

Deux écoutes.

Vous aurez ensuite 60 minutes environ pour préparer votre exposé en un développement personnel à partir du contenu du document sonore.

**L'épreuve d'expression orale se déroule en 3 temps et consiste en un exposé suivi d'un entretien avec le jury.**

- Vous répondrez tout d'abord à des questions de compréhension posées par le jury pendant cinq minutes environ.
- Ensuite, vous devrez présenter oralement votre exposé pendant 15 minutes environ en dégageant le thème et la problématique du document, mettre en perspective les points essentiels du document et faire une conclusion.
- Lors des 5 dernières minutes, vous répondrez aux sollicitations du jury qui prendra appui sur votre exposé.

**TRANSCRIPTION DE LA COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ORALES****LES ÉTUDIANTS DOIVENT-ILS ÊTRE REMUNÉRÉS ?**

La rentrée universitaire est marquée par la question des conditions de vie des étudiants. En mars 2023, une réforme des bourses avait été promise. Allocations, rémunération, RSA jeune, quelles pistes envisager pour réduire les inégalités ?

06h30-9h00 : *Les matins de France Culture*. Guillaume Erner.

Et voici, La question du jour. Bonjour Marguerite Catton.

M.C. : Bonjour Guillaume, Bonjour à tous.

Marguerite Catton : Faut-il rémunérer des étudiants ? Faut-il verser à chacun d'entre eux une allocation. C'est la proposition qu'on pourrait juger provocante, disruptive<sup>1</sup>, si elle n'émanait d'un corps au-dessus de tout soupçon, celui des présidents d'université. Enfin, d'une partie des présidents d'université qui ont signé, hier, une tribune en ce sens dans le journal *Le Monde*. Nous en parlons ce matin avec Élise Huillery qui est économiste, professeur à l'Université Paris Dauphine.

<sup>1</sup> Qui perturbe, casse, rompt avec l'existant.

Élise Huillery, est-ce que vous m'entendez ? Je crois que vous n'êtes pas encore connectée. C'est les joies de la radio à distance.

G. E. : Élise Huillery doit être quelque part, mais en tout cas, effectivement, c'est un sujet dans l'actualité.

Cette idée de rémunérer les étudiants avec un certain nombre de risques, Marguerite, notamment des effets d'aubaine par exemple, car c'est toujours ce type de problématique que l'on retrouve. Elle vient d'où d'ailleurs cette idée à l'origine ?

M. C. : Écoutez, les présidents d'université citent d'abord une tribune de Philippe Aghion, le grand économiste, professeur au Collège de France, qui avait émis l'idée d'une espèce d'allocation universelle. Ça reprend l'idée du revenu universel qu'on avait vu, rappelez-vous déjà, dans la campagne présidentielle et en fait, l'objectif est double. Élise Huillery, nous en parlera dans un instant. Il s'agit évidemment de lutter contre la pauvreté. Il s'agit aussi de donner accès aux élèves des classes les moins favorisées. Et puis, il s'agit aussi de changer, disent les présidents d'université, le regard sur la jeunesse, c'est à dire de lui donner de l'autonomie parce que vous le savez, en France, on n'aime pas trop ça.

G. E. : C'est vrai que cette question de l'autonomie, autrement dit le fait de transformer les étudiants en sujets, de leur permettre, s'ils le souhaitent, de travailler, mais s'ils ne le souhaitent pas, eh bien, de leur verser une allocation, c'est une possibilité qui leur est offerte. Mais, est-ce que concrètement, a-t-on des idées sur la manière dont cela pourrait se faire, Marguerite Catton ? Parce qu'aujourd'hui il existe des bourses, alors elles sont insuffisantes, mais elles existent et elles peuvent ressembler à une allocation versée aux étudiants.

M. C. : Il existe des bourses, mais il n'existe pas que des bourses. Il existe des bourses, des aides au logement, des différents dispositifs. Alors l'idée se serait évidemment de tout regrouper avec, le rêve d'un choc de simplification qui permettrait, espérons peut-être, de faire des économies.

Pour ce qui concerne le versement lui-même, ce n'est pas spécialement compliqué. L'idée c'est juste que ce soit plus sur critères sociaux. C'est à dire qu'au lieu de se limiter à des étudiants qui ont besoin d'argent, on en donnera à tout le monde, ce qui est évidemment pose un peu de problème. Parce que quand on n'a pas besoin d'argent, pourquoi la collectivité devrait vous en verser ?

G. E. : On peut poser la question à Élise Huillery, car je crois que nous avons réussi à la retrouver, Marguerite.

M. C. : Élise Huillery, vous êtes avec nous, vous êtes économiste, professeure à l'Université Paris Dauphine. Bonjour.

Élise Huillery : Oui, Bonjour

M. C. : Alors. On en parlait avec Guillaume Erner. Le premier constat de la tribune, est celui d'une population étudiante appauvrie, dont plus d'un quart vit avec moins de 454 euros par mois. Comment jugez-vous la situation ?

Élise Huillery : La situation s'est empirée. Évidemment, elle était déjà dramatique avant la crise du Covid-19, et elle s'est dégradée durant la crise, puis ensuite avec l'inflation. Donc, effectivement on a des étudiants qui sont très pauvres, mais on a aussi, des jeunes qui ne peuvent pas faire d'études parce que les financements pour les études, les aident, ne sont pas suffisants. Donc, il y a ceux qui font les études et qui galèrent, mais il y a aussi ceux qui ne font pas d'études, qui renoncent, parce qu'ils n'ont pas les moyens de se payer d'études. Et ça, c'est un énorme gâchis pour eux, en tant qu'individu, mais aussi pour notre société, que des jeunes décident de ne pas faire d'études.

M. C. : Oui, c'est en effet le second constat qu'avance la tribune, celui d'un système de bourse qui ne permet pas aux étudiants des familles modestes d'accéder à l'enseignement supérieur. Et c'est pourtant, la mission de ce système de bourse. Là, les objectifs sont clairs, Élise Huillery ?

E. H. : Oui, tout à fait. Le système de bourse est fait pour aider les étudiants de milieu populaire et de classe moyenne de participer, d'accéder à l'enseignement supérieur. Malheureusement, le montant des bourses est très faible. Par exemple, un tiers des boursiers au niveau 0 ne touche que 100 euros par mois pendant 10 mois donc c'est extrêmement peu. Cent euros par mois, quand il faut habiter en dehors du logement familial, quand il faut avoir également un équipement, un ordinateur et se payer un logement et se nourrir, ce n'est absolument pas possible de le faire avec cent euros. Donc, pour des parents qui ont des revenus très modestes, le SMIC<sup>2</sup>, ce n'est pas possible d'envoyer leurs enfants dans une ville universitaire pour étudier avec une bourse aussi faible. Donc effectivement, il y a un vrai enjeu sur le montant des bourses qui est beaucoup trop faible aujourd'hui pour permettre véritablement l'accès à l'enseignement supérieur. Et d'ailleurs, on voit que seulement 40 % des enfants de familles qui sont dans les 10% les plus pauvres font des études. C'est seulement 40 % qui font des études, donc c'est beaucoup trop peu au regard du montant des bourses.

M. C. : Vous dites un problème de montant, mais il y a eu une revalorisation, déjà quand même l'année dernière, même si ça ne donne que 37 euros par mois de plus en moyenne.

Il y a une question qui est aussi celle de la cible. Parce que l'étendue est relativement vaste de ce système de bourse, on touche normalement 750 000 étudiants. Qu'est-ce que vous en pensez, Élise Huillery ?

E. H. : Alors actuellement, il y a environ 30 – 37 % des étudiants qui touchent des bourses, ça veut dire un gros tiers des étudiants. On l'a déjà dit, pour la très grande partie d'entre eux, les bourses sont très faibles, environ 100 – 150 euros par mois. Très peu d'étudiants reçoivent le montant maximal de près de 600 euros par mois. Donc, on a un montant de bourses pour ces 37 %, mais effectivement, il faudrait aussi étendre le système de bourses, non seulement relever le niveau mais aussi l'étendre aux classes moyennes, qui aujourd'hui, ne sont pas concernées par le système de bourses. Or, les classes moyennes ont désormais aussi besoin de soutien financier pour permettre, à leurs enfants de faire des études en dehors du logement familial, dans des villes dans lesquelles il faut trouver un logement. Donc, il faudrait effectivement élargir la population qui bénéficie de ces bourses.

M. C. : Sylvie Retailleau, la ministre de l'Enseignement supérieur, annonçait vendredi 8 septembre, une réforme structurelle du système de bourse. Alors, il semblerait que le système à sept échelons soit voué à disparaître. Est-ce que vous savez ce qu'envisage le ministère ?

E. H. : Alors non, je ne sais pas ce qu'envisage le ministère. Je n'ai pas eu l'occasion de discuter avec le ministère de leurs projets. On peut espérer effectivement, que le système des échelons disparaîsse et qu'en fait le montant soit remonté pour tout le monde. C'est un espoir évidemment pour nous, universitaires, pour pouvoir voir beaucoup plus d'étudiants des milieux populaires et de classes moyennes, arriver à l'université et dans les autres formations. On peut espérer qu'il y ait un relèvement général et on pourrait aussi espérer qu'il y ait une extension effectivement, comme on l'a dit aux classes moyennes et pas seulement aux classes populaires. Mais je ne le sais pas.

M. C. : Est-ce que de votre point de vue, une allocation universelle serait envisageable, sur le modèle danois, comme le promeut la tribune des présidents d'université ?

<sup>2</sup> Salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic)

E. H. : Alors l'allocation universelle, donc en plus de toucher les classes populaires et les classes moyennes, elle toucherait également les classes aisées, ce qui est une logique assez différente. Moi mon souci, c'est vraiment de réduire les inégalités sociales dans l'accès à l'enseignement supérieur. Et si on veut une allocation généralisée qui touche également les classes aisées, on est dans une logique assez différente, où en fait, on espère donner de l'autonomie à tous les étudiants, quel que soit l'origine familiale, pour qu'ils puissent décider indépendamment de leurs parents pour qu'ils puissent être complètement autonome financièrement, indépendamment de leur famille. Donc ça c'est une logique, on va dire, c'est l'étage du dessus. On va d'abord commencer par donner des bourses véritablement plus élevées aux classes populaires et aux classes moyennes. Et ensuite, si financièrement on peut se permettre, pourquoi pas aller faire cette allocation universelle qui simplifierait évidemment le système et la lisibilité aussi pour les étudiants, mais qui toucherait des enfants qui, enfin des enfants de famille, qui aujourd'hui ont pas trop de mal à se payer des études. Donc, c'est un autre, un autre objectif d'autonomie et pas celui de réduction des inégalités.

M. C. : Oui, on entend bien qu'il y aurait des problèmes budgétaires qui se poseraient pour réussir à verser à tous cette allocation universelle. Et pour l'instant, vous le disiez, mieux vaut se concentrer sur des bourses plus étendues. Merci beaucoup Élise Huillery. Je rappelle que vous êtes économiste, professeure à l'Université Paris Dauphine, spécialiste de l'éducation.

France Culture, *Les Matins de France Culture, La Question du jour*, « **Université : les étudiants doivent-ils être rémunérés ?** », Marguerite Catton, Mercredi 20 septembre 2023.